
Discours de l'adjudant général Taillefer, faisant l'éloge du représentant Taillefer, en mission dans la Somme, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de l'adjudant général Taillefer, faisant l'éloge du représentant Taillefer, en mission dans la Somme, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 256-257;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41535_t1_0256_0000_7;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

André Dumont. Dans la commission que vous m'avez donnée pour les départements du Nord-Ouest, j'ai trouvé dans une abbaye de

la conduite qu'il a tenue en exécutant la mission qui lui avait été confiée. Dans une abbaye de moines, il a trouvé 61,000 livres, dont il a fait hommage à la Convention. Il a envoyé à la Monnaie trois ou quatre cents sains, et l'on a remplacé dans les églises l'or et l'argent par le bois, le fer-blanc et le verre. Il a fait arrêter dans une cachette de nobles, Harcourt, Beuvron et Fauigny. Il a aussi trouvé une médaille d'argent représentant le mariage du ci-devant roi, avec une lettre portant que, pour émigrer, il faut être muni de cette médaille. Dumont la dépose sur le bureau avec plusieurs autres pièces d'argent. Il demande la mention honorable de la conduite des officiers municipaux d'Hesdin et d'Abbeville.

Cette proposition est décrétée.

II.

COMPTE RENDU de l'Auditeur national.

ANDRÉ DUMONT, qui n'a cessé de poursuivre le fanatisme et l'aristocratie dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, a été accusé par quelques hypocrites d'avoir voulu se brouiller avec tous les saints. Revenu de sa mission, il a paru aujourd'hui pour se justifier. Ne croyez pas, a-t-il dit, aux imputations que l'on m'a faites, car, pour vous prouver combien je suis bien avec les saints, je vais vous en faire paraître à votre barre 350 d'or, d'argent et autres matières qui se sont empressés de se conformer à mes réquisitions pour être conduits ici. Des citoyens d'Abbeville vont vous les présenter.

Je peux vous assurer que l'on ne voit plus dans les églises du département de la Somme, ni cuivre, ni plomb, ni or, ni argent; on n'y fait plus usage que de chandeliers de bois et de calices de verre. Je suis chargé de déposer sur le bureau une médaille représentant le mariage de Capet; elle a été saisie sur des parents d'émigrés, avec une lettre dans laquelle il était dit que, pour émigrer avec sûreté, il fallait avoir une pareille médaille.

DUMONT finissait de parler, lorsque des citoyens d'Abbeville se sont présentés à la barre avec quatre grandes malles, des paniers et des sacs remplis de saints, de calices, patènes et autres objets d'or et d'argent. Ces citoyens ont demandé qu'il fût établi chez eux une manufacture d'armes.

La pétition est renvoyée au comité de Salut public. L'offrande, vivement applaudie, sera mentionnée au procès-verbal et au *Bulletin*.

III.

COMPTE RENDU du *Mercury universel*.

ANDRÉ DUMONT, de retour de sa commission, paraît à la tribune.

Passant près de Paris, dit-il, j'en ai profité pour venir dans le sein de la Convention. On a essayé de faire croire que j'étais brouillé avec la religion; je vais prouver le contraire. J'ai adressé une réquisition dans les églises, et bientôt 300 saints d'argent ont demandé à venir à la Monnaie. (*On rit.*) Arrivé à Paris, je reçus une lettre anonyme qui m'annonça que plusieurs contre-révolutionnaires étaient cachés dans le département de la Somme. J'y fus et j'y trouvai les d'Harcourt, les Beuvron, les Fauigny et autres personnages. Ils sont arrêtés et ne tarderont pas d'être frappés du glaive des lois. Sur un autre personnage, dont les parents étaient émigrés, j'ai trouvé une médaille qui représentait le mariage du ci-devant roi, et sur laquelle on lisait: « Pour émigrer avec sûreté, il faut présenter cette médaille. » Je dépose aussi 40 autres médailles et un double louis que j'ai trouvés dans mon dernier voyage vers Amiens.

Je vous demande la mention honorable de la conduite des administrateurs d'Abbeville qui, en trois

moines, près d'Hesdin, 61,000 livres dont j'ai fait hommage à la Convention. On m'a accusé d'être brouillé avec la religion. Eh bien! j'ai fait une réquisition, et 3 ou 400 saints m'ont demandé à venir à la Monnaie. J'avais reçu de Paris une lettre qui m'indiquait une cachette d'ex-nobles. J'ai fait arrêter les Harcourt, les Beuvron, les Fauigny. J'ai trouvé une médaille d'argent représentant le mariage du ci-devant roi, avec une lettre portant que, quand on veut émigrer, il faut être muni de cette médaille pour la montrer. Je la dépose ici avec une foule d'autres médailles d'argent. Je demande la mention honorable de la conduite des officiers municipaux d'Hesdin et d'Abbeville. Il n'existe plus dans les églises du département de la Somme, ni plomb, ni cuivre, ni argent. Ils ont été remplacés par du bois, du fer-blanc et du verre. Les flammes de la liberté ont succédé aux croix des clochers, et les citoyens ont partout crié: *Vive la République!*

La mention honorable demandée par André Dumont est décrétée.

Suit un extrait du discours prononcé par André Dumont d'après le Bulletin de la Convention (1).

André Dumont annonce à la Convention que la nouvelle mission qui lui a été donnée l'ayant appelé près Paris, il a cru devoir profiter de cette occasion pour faire, sur l'autel de la patrie, le dépôt de 61,283 livres en or et argent monnayés trouvés dans des fouilles faites chez des émigrés et des ex-moines. Il annonce ensuite qu'il a été trouvé une infinité de convertis, tabatières et vaisseaux plates en or et argent dont il fait aussi le dépôt. Il annonce encore qu'il dépose une médaille en or sur laquelle est gravé le mariage du ci-devant roi, et 40 autres médailles en argent. Il annonce enfin que la meilleure réponse qu'il puisse faire à ceux qui l'accusent de s'être brouillé avec le Père éternel, c'est qu'à la première réquisition 3 à 400 saints d'argent viendront se présenter à la barre y jurer d'aider à exterminer les tyrans.

Discours de l'adjutant général Taillefer, d'après un document des Archives nationales (2).

« Citoyen Président,

« La contre-révolution avait germé dans le département de la Somme, Dumont a su y

jours, m'ont fait descendre tous les saints de leurs églises. Dans le département de la Somme, il ne reste plus ni or, ni argent. Dans les églises, il n'y a plus ni cuivre, ni plomb: les lampes sont en fer-blanc, les chandeliers sont en bois et les calices en verre. Les croix qui étaient sur les églises sont remplacées par des flammes tricolores, et lorsqu'on abat de ces croix, le peuple crie: *Vive la République!* (*Applaudissements.*)

Des citoyens déposent cinq malles et un sac contenant 14,877 livres provenant de l'abbaye ci-devant de Dammartin, 27,000 livres provenant du château de... et 917 marcs d'argent du même château, ainsi que quelques autres objets du même métal, le tout provenant de la mission d'André Dumont. (*Applaudissements.*)

(1) *Bulletin de la Convention* du 4^e jour de la 2^e décade du 2^e mois de l'an II (lundi 4 novembre 1793).

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 764.

porter la faux nationale, et la contre-révolution a disparu. Je viens assurer la Montagne, au nom de mes égaux, que je commande que leur épée sera toujours prête à frapper l'aristocratie et le fanatisme et qu'ils périront pour la... République une et indivisible.

L'adjutant général,
TAILLEFER (1).

Pétition du comité militaire et de sûreté d'Abbeville, d'après un document des Archives nationales (2).

Les membres composant le comité militaire et de sûreté d'Abbeville, au Président de la Convention nationale.

« Citoyen Président,

« Sûreté de la République ou la mort.

« Il ne faut que jeter un coup d'œil sur la carte de France pour se convaincre de l'importance de la place d'Abbeville, et déjà nous avons démontré au comité de Salut public combien il était essentiel de mettre cette ville sur un pied respectable de défense. Abbeville, par sa position, est une des principales clefs de la République; Abbeville au pouvoir de l'ennemi perçant par Arras, commanderait plus de cinquante lieues de pays.

« Cette ville, si intéressante sous tous ses rapports politiques, l'est encore à bien d'autres égards.

« Nulle autre en France n'est mieux située et n'offre plus de ressources pour l'établissement d'une manufacture d'armes et d'une fonderie de canons, tout ce qui peut y concourir s'y trouve réuni. Localité, objets accessoires, et surtout un grand nombre d'ouvriers propres à ce travail. Il ne faut qu'ordonner, et la fonderie se trouvera en pleine activité en très peu de temps; quant aux matières premières, nous en avons déjà une très grande quantité qui ne cesse de grossir et d'affluer tous les jours. Le seul district d'Abbeville nous en a fourni déjà plus de trois cent milliers pesant.

« Les cloches et le cuivre des districts circonvoisins se transportent journellement dans cette ville pour alimenter cet établissement et lui donner ce degré d'activité qu'inspire à tout bon républicain l'amour ardent de la patrie.

« Citoyen Président, invitez la Montagne à étendre ses bienfaits sur une ville qui, purgée de l'aristocratie par les soins salutaires de l'intrépide représentant du peuple Dumont, ne respire que le républicanisme le plus pur et dont tous les habitants, bons sans culottes, jurent l'affermissement de la République une et indivisible ou la mort.

« Abbeville, le 2^e jour du 2^e mois de l'an II de la République une, indivisible, impérissable.

« Les membres composant le comité de sûreté.

(Suivent 11 signatures.)

« Vu le mémoire ci-dessus que le citoyen Gondrant, colonel du 20^e régiment de dragons,

en quartier en cette ville, a communiqué à la Société républicaine, ses membres ont unanimement accueilli le projet d'une manufacture d'armes, déjà en activité, sous l'inspection du citoyen Leroux, homme à talents, et l'un de nos membres, ainsi que l'établissement d'une fonderie de canons, qui ne peut que faire un bien général à la ville, où l'on trouvera avec beaucoup de facilité des ouvriers pour accélérer les travaux; déjà plus de trois cent milliers de matières premières se trouvent déposés en cette ville; si l'on y fait réunir toutes celles des districts circonvoisins, cette fonderie sera de la plus grande conséquence. Pourquoi la Société a donné son assentiment au présent.

« A Abbeville, le 6^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française une, indivisible, impérissable. »

(Suivent 66 signatures.)

« Vu au conseil général de la commune permanent, à Abbeville, le 1^{er} jour du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« P.-A. DECOUSLEY; WIARD; PREVOT.

« Vu par nous, administrateurs du directoire révolutionnaire du district d'Abbeville, le onze du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« MASSÉ; PILES; MAROUDE, secrétaire.

« Vu et approuvé par la Commission révolutionnaire du département de la Somme, le trois de la 2^e décade du 2^e mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« V.-F. DEQUEN; DUVAL, secrétaire général;
DEMAUX. »

La Société des laboureurs, amis de la Constitution républicaine, séant à Nestier, département des Hautes-Pyrénées, invite la Convention nationale à rester à son poste; elle se plaint des administrateurs hypocrites de leur département, et demande qu'ils soient frappés du glaive des lois. Elle annonce que les satellites de la tyrannie espagnole qui tombent sous les coups des Français libres, sont tout couverts de chapelets, rosaires et de tous les hochets de la superstition, qui n'émoussent plus la pointe des baïonnettes républicaines.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société des laboureurs de Nestier (2).

Adresse à la Convention nationale par la Société des laboureurs amis de la Constitution républicaine séante à Nestier.

« 1^{er} mois de la 2^e année de la République française.

« Pères de la patrie,

« Vous qui vous battez aussi bien que vous faites des lois, abandonneriez-vous l'arche

(1) Il est à présumer que le citoyen Taillefer faisait partie de la députation des citoyens d'Abbeville, chargée de demander l'établissement dans cette ville d'une manufacture d'armes et d'une fonderie de canons.

(2) Archives nationales, carton C 280, dossier 764.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 24, p. 313.

(2) Archives nationales, carton C 280, dossier 764.